

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 22 décembre 2023

L'État et l'ANRU soutiennent le projet de rénovation urbaine du quartier Petit-Colombes à hauteur de 43,45 millions d'euros.

La convention relative à l'opération de renouvellement urbain du quartier du Petit Colombes, financée par l'ANRU, a été signée par le préfet des Hauts-de-Seine, la mairie de Colombes, l'EPT Boucle Nord de Seine, Action logement, la Foncière logement, la Banque des territoires et l'ANRU le 21 décembre 2023.

Dans la continuité des contractualisations des projets déployés sur les villes de Nanterre, Bagneux, Gennevilliers et Asnières-sur-Seine, **il s'agit du septième projet de renouvellement urbain d'un quartier alto-séquanais contractualisé dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).**

Le projet de renouvellement urbain de Colombes, porté par l'Établissement public territorial (EPT) Boucle nord de Seine et la Ville de Colombes, concerne le quartier prioritaire du Petit Colombes.

Laurent HOTTIAUX, préfet des Hauts-de-Seine et Anne-Claire MIALOT, directrice générale de l'ANRU, *« se réjouissent que l'ANRU accompagne la ville de Colombes pour transformer le cadre de vie des habitants : c'est 43,45 M€ de concours financiers qui vont permettre de réaliser plus de 146 M€ d'investissement dans ce quartier ».*

Dans son volet habitat, le projet prévoit la démolition de 200 logements locatifs sociaux de l'OPH Colombes Habitat Public, la construction de 207 nouveaux logements et la réhabilitation et résidentialisation de 5 résidences du même OPH, soit 787 logements locatifs sociaux. Le programme de travaux de réhabilitation vise l'amélioration de la performance énergétique des immeubles ainsi que du confort des habitants, grâce à l'atteinte du label BBC Rénovation. La résidentialisation de 589 logements supplémentaires est également prévue.

Au-delà des interventions massives et nécessaires sur l'habitat, le projet comporte un volet ambitieux d'équipements publics éducatifs et économiques :

- La restructuration et la rénovation du groupe scolaire Buffon, rue des Canibouts ; le nouveau groupe scolaire comportera 24 classes, et permettra d'augmenter les espaces dédiés à l'école maternelle et à l'école primaire ;
- La démolition et reconstruction de l'ensemble multi-services, rue des Gros Grès, comprenant une maison médicale, une crèche et un centre dédié à la protection maternelle et infantile (PMI) ;

- La création d'une serre équipée au sein du nouveau parc Victor Basch ;
 - La création de locaux associatifs en pieds des immeubles à construire à proximité du futur parc.
- Ces interventions contribueront à la transformation de ce quartier des Hauts de Seine et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Le renouvellement du quartier passera également par des travaux de voirie avec notamment la création d'un corridor écologique en parallèle du boulevard Charles de Gaulle, et la requalification des espaces publics et espaces verts favorisant la biodiversité.

Le quartier Petit Colombes vient d'être lauréat du dispositif « Quartiers résilients » dans le cadre d'une recherche d'excellence par les porteurs de projet en matière de transition écologique et de résilience : l'EPT Boucle nord de Seine, la ville de Colombes et Colombes habitat public bénéficieront d'un accompagnement renforcé de l'ANRU pour mener leurs interventions.

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Lancé en 2014, il porte sur 9 projets dans les Hauts-de-Seine, dans 7 communes :

Nanterre, Bagneux, Chatenay-Malabry, Colombes, Asnières-sur-Seine, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

Le montant cumulé des concours financiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) validés sur le département des Hauts-de-Seine dans le cadre du NPNRU s'élève, au 1er décembre 2023, à 383,87 M€ de concours financiers dont 241,01 M€ de subventions et 142,86 M€ de prêts bonifiés délivrés par Action Logement, pour un coût total d'investissements estimé à environ 1,5 milliard d'euros HT.